



## INFORMATION N° 2 - JOURNEE DU 17 Novembre 2018

### DESTINATAIRES

- Membres du Comité Directeur
- Clubs du CD27
- Site du CD27

Le CD27 ainsi que plusieurs de ses membres sont de plus en plus interpellés au sujet de la conduite à tenir lors de la journée du 17 Novembre 2018.

Des informations diverses et variées, dont certaines totalement fausses perturbent la sérénité des dirigeants des clubs.

Conformément à la note envoyée le 12 Novembre 2018, les rencontres gérées par le CD27 ne sont pas annulées. Il sera appliqué le même processus que lors des journées dites "intempéries".

Les clubs qui sont en mesure de recevoir ou de se déplacer jouent.

Les clubs qui ne sont pas en mesure de se déplacer ou de recevoir doivent prévenir leur adversaire et les arbitres désignés.

Un point de la situation sera fait dès la semaine 47 et des précisions seront apportées sur les modalités de report des rencontres.

**NON**, le CD27 n'a pas imposé et n'imposera pas que les rencontres soient jouées un MERCREDI.

Le CD27 a toujours respecté la convention signée entre la FFBB et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui précise dans son article 1

***"A favoriser l'organisation et la participation des élèves aux rencontres sportives et aux compétitions organisées par l'USEP et L'UNSS...."***

Afin de respecter l'équité sportive et ne pas fausser les championnats, le CD27 a toujours privilégié les accords entre clubs qui interviennent dans un cadre donné qui permet aux uns et aux autres de pouvoir disposer d'un gymnase, des joueurs, des bénévoles accompagnateurs, officiels.

Toutes autres informations sont à traiter avec les auteurs.

Seule la FFBB, organisme de tutelle, est en droit de prendre la décision d'annulation d'une journée de compétition et à ce jour aucune notification officielle n'a été faite, il convient donc d'appliquer les directives du CD27 pour ses compétitions.

15 Novembre 2018

**SIGNATAIRE**

Patrice ROMERO - Président